



COMITE DE DIRECTION

PROCES VERBAL N° 15

Réunion du : 07 Janvier 2020

Lieu : Siège de Bois Guillaume

Sous la présidence de: M. Raynald LEFRANCOIS agissant pour le collectif.

Participants :

Mme Nathalie GUEDON-GINFRAY.

MM. Michael BUNEL, Philippe DAJON, Patrick DUBOC, Jean-Pierre GALLIOT, François LANSOY, Laurent LEFEBVRE, Raynald LEFRANÇOIS, Jean-Claude LEROY, Jean LIBERGE, Claude MICHEL, Membres du Comité de Direction.

Absent excusé :

M. Régis BETHENCOURT, Membres du Comité de Direction.

Assiste à la réunion:

M. Grégory AUGER, Conseiller Technique Départemental.

§§§§

ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

En l'absence de toute observation, les procès-verbaux n° 10, 11, 12, 13, 14 sont adoptés.

Il est tenu de noter que Monsieur Michael BUNEL a pris la réunion en cours de déroulement.

§§§§

En ouverture de la réunion, Monsieur Raynald LEFRANCOIS informe l'assistance de la démission par courrier daté du 07 janvier 2020 de Monsieur André MASSARDIER, Président du District de Football de Seine-Maritime. Les membres du Comité de Direction, à l'unanimité, prennent acte de cette démission.

§§§§

L'ordre du jour portait sur les points suivants :

1) Gouvernance du D.F.S.M.

Suite à la démission de M. André MASSARDIER de toutes fonctions officielles au sein du District de Football de Seine Maritime, le poste de président est devenu vacant.

En application de l'article.15 alinéa.15.1 des statuts du District de Football de Seine-Maritime (texte adopté en Assemblées Générales Extraordinaires les 19 septembre, 13 & 15 octobre et 19 novembre 2016), il est procédé à l'élection, au scrutin secret, d'un membre du Comité de Direction qui sera chargé d'exercer provisoirement les fonctions présidentielles.



Une seule personne fait acte de candidature en la personne de M. Jean LIBERGE.

Votants : 10

M. Jean LIBERGE ayant obtenu 10 voix est élu à l'unanimité.

§§§§

2) Composition du bureau du Comité de Direction

Suite à la démission de M. Michel BELLET du poste de secrétaire général du D.F.S.M. (Mail du 11 décembre 2019).
Les postes sont revus comme suit :

Secrétaire : M. Claude MICHEL

Vice-Président : M. Philippe DAJON, Antenne du HAVRE

Vice-Président : M. Patrick DUBOC, Antenne de ROUEN

Le bureau du Comité de Direction est revu dans sa composition :

M. Jean LIBERGE, Président du D.F.S.M.

M. Claude MICHEL, Secrétaire

M. Philippe DAJON, Vice-Président - Antenne du HAVRE

M. Patrick DUBOC, Vice-Président - Antenne de ROUEN

M. Régis BETHENCOURT, Trésorier Général

M. Jean-Claude LEROY, Membre du Comité de Direction

§§§§

3) Approbation du compte de résultat 2018/2019 et point financier

M. Raynald LEFRANCOIS porte à la connaissance des membres du Comité de Direction les chiffres en sa possession. Il est décidé de demander au bureau comptable de venir lors du prochain bureau et Comité de Direction commenter ce bilan.

§§§§

4) Ordre du jour de l'assemblée générale

Le Comité de Direction fixe au vendredi 28 février 2020 la date de la prochaine assemblée générale. L'ordre du jour de cette assemblée sera déterminé par le bureau lors de sa réunion de vendredi 24 janvier 2020 et validé par le Comité de Direction de jeudi 30 janvier 2020.

§§§§

5) Point recrutement au niveau des salariés du D.F.S.M.

Il est évoqué l'embauche, à l'insu des membres du Comité de Direction, d'une personne chargée du développement du football féminin. Le Comité de Direction fait part de son étonnement et acte cette embauche.

Il est également évoqué l'embauche d'emplois civiques dans l'attente de la rédaction des contrats.

§§§§

District de Football de Seine-Maritime

Siège de Bois-Guillaume : ☎ 02.35.12.17.70

Antenne de Dieppe : ☎ 02.35.82.91.15 - Antenne du Havre : ☎ 02.32.74.93.40

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>



6) Composition de la Commission Départementale Médicale

Il est porté à la connaissance des membres du Comité de Direction l'absence d'une Commission Départementale Médicale.

Contacts seront pris avec les médecins du sport dans le secteur du Havre ainsi qu'avec le Président de la Commission Régionale Médicale de la L.F.N..

A ce jour, suite au retrait de M. le Docteur Jean-Luc BOURGOIN, seul M. le Docteur PELLENC est en mesure d'assurer le suivi des dossiers médicaux des arbitres de district, cette mission étant fastidieuse du fait du nombre important d'arbitres.

Concernant la création de la Commission Pour le Développement de l'Arbitrage, ce point sera traité ultérieurement.

§§§§

7) Agenda

La prochaine assemblée générale est fixée à vendredi 28 Février 2020, le lieu restant à déterminer.

Les finales de coupe du D.F.S.M. se dérouleront comme prévues au calendrier général des compétitions les 13 et 14 Juin 2020, le lieu restant à déterminer.

§§§§

8) Soirée des récompenses aux clubs

Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain Comité de Direction.

Le Président du D.F.S.M.

Jean LIBERGE

Le Secrétaire Général du D.F.S.M.

Claude MICHEL